



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



ma-cantine .agriculture.gouv.fr

Réussir la transition vers une alimentation durable



FLASHEZ-MOI

Bénéficiez ainsi gratuitement :

- **d'un accompagnement** pour comprendre les mesures et mettre en œuvre les obligations de la loi EGalim, complétée par loi Climat et résilience ;
- **d'outils pratiques et de ressources de pilotage et de gestion** : guides, suivi des achats alimentaires, suivi du gaspillage alimentaire ;
- **de supports de communication et d'information** pour valoriser votre engagement et vos initiatives auprès de vos convives ;
- **d'un outil ergonomique de déclaration annuelle obligatoire des achats** permettant l'élaboration d'un bilan statistique annuel au niveau national.

Gestionnaires, inscrivez-vous sur *ma cantine* et télédeclarez vos données d'achat, sur un an, durant le premier trimestre de l'année suivante.

Pour plus de renseignements : support-egalim@beta.gouv.fr